

16 Janvier 2023.



### LA PREMIÈRE MINISTRE PASSE LES "BORNE"

Suite aux premières annonces concernant la mobilisation du 19 janvier 2023, la première ministre appelle les syndicats à « ne pas pénaliser les Français ». Fallait oser !

Pourquoi? Parce qu'il est clairement établi que cette réforme va pénaliser chaque salarié du privé et chaque agent public car si elle était mise en place :

- elle toucherait l'ensemble des salariés avec le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et une accélération de la durée de cotisation
- elle plongerait encore davantage les plus précaires dans la pauvreté,
- elle pénaliserait tout d'abord ceux qui ont commencé à travailler tôt et qui devraient continuer leur activité malgré une durée de cotisation suffisante,
- elle contribuerait, de fait, à retarder l'entrée des jeunes sur le marché du travail,
- elle aggraverait la précarité de ceux qui ne sont plus dans l'emploi avant leur retraite
- elle renforcerait encore les inégalités entre les femmes et les hommes.

Il n'y a aucune urgence à réformer notre système de retraite par répartition et d'autres solutions existent, avec comme corollaire, une meilleure répartition des richesses.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a indiqué que notre système des retraites est excédentaire et qu'il n'existe pas de dynamique non contrôlée et la trajectoire est même maîtrisée jusqu'en 2070.

Ce gouvernement veut imposer une réforme brutale et dogmatique alors qu'il existe d'autres solutions ! Quelles sont-elles ? Par exemple, remettre les seniors au travail. Savez-vous que c'est à compter de 45 ans qu'un salarié est considéré "senior" car déjà, à cet âge-là, il devient difficile de retrouver un emploi. A savoir également plus d'un salarié sur deux n'est plus en position de travail à 61 ans (1/4 est en retraite anticipée et 1/4 est ni-en-emploi-ni-en-retraite (maladie, invalidité, chômage, RSA) dont 1/3 en deçà du seuil de pauvreté (1128€).

Qui peut vivre décemment avec cette somme à l'heure où

l'inflation monte en flèche, où les fluides (électricité, gaz, eau) augmentent de manière exponentielle, et où nous connaissons une crise alimentaire ?

Quant aux 1200 € de retraite minimale, rappelez-vous bien que le gouvernement parle en brut mais ne le précise jamais et que cela ne concernerait que les retraites complètes.

Personne n'est dupe de la méthode: comme à chaque fois qu'un gouvernement souhaite modifier les paramètres du système de retraite dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps, il dresse un tableau sombre de la situation financière pour présenter une réforme comme « vitale » et indispensable pour empêcher la « faillite » des régimes.

Pour FO, cette dramatisation excessive prêterait à sourire si elle n'engageait pas les droits à la retraite de millions de salariés : aucune projection sérieuse ne peut accréditer le spectre d'une faillite. A l'inverse des prévisions données par de nombreux économistes, le système de retraites a été excédentaire en 2021 et 2022 et l'estimation des déficits futurs pour les années à venir reste limitée, quand elle ne repose pas sur des projections fantaisistes. Et si déficit il y a, il ne provient pas d'un dérapage des dépenses mais d'un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économies réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

Fort de ces informations dont il dispose fatalement, le gouvernement met-il en place une obligation aux entreprises d'employer des seniors? Que nenni ! Il compte sur leur responsabilité!

La seule obligation sera pour les grandes entreprises de déclarer le nombre de seniors (ce qu'est appelé l'index seniors).

Vous le voyez bien, c'est une réforme idéologique, brutale et injustifiée qui a pour objectif de répondre aux injonctions européennes. Pour rappel, les entreprises du CAC 40, incluant quelques grandes banques françaises, vont distribuer 80 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires pour 2022.

**2 ans de plus pour tous ? A FO, on dit STOP !!  
Pas une heure, un jour, un mois,  
ni une ou deux années de plus de vie au travail.**

PRÈS DE 160 MILLIARDS D'AIDES PUBLIQUES PAR AN POUR LES ENTREPRISES !



**TOUS EN GRÈVE ET DANS LE RUE  
LE JEUDI 19 JANVIER 2023**